



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Saint-Pie-X, tenue le 26 octobre 2022 à l'école Saint-Pie-X.

Présences :

Directeur :	Bergeron, Mathieu	Parent :	Gosselin, Catherine
Secrétaire/ soutien :	Labonté, Chantal	Parent :	Laplante, Marie-Hélène
Enseignante :	Bergeron, Julie	Parent :	Zuniga, Fanny
Enseignante :	Rocheleau, Evelyne	Parent :	Milot, Jean-Philippe
Professionnelle :	Gauthier, Annie		
Service de garde :	Lavergne, Cynthia		

Absences :

Parent : Baril, Marie-Josée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Ouverture de la séance à 19 h et constatation du quorum par le directeur Mathieu Bergeron.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 26 octobre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR EVELYNE ROCHELEAU

QUE l'ordre du jour de la séance régulière du 26 octobre 2022 soit adopté tel que présenté.

CÉ-22-23/01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2022

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE BERGERON

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

CÉ-22-23/02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au procès-verbal du 8 juin 2022

Aucun suivi

5. Élection aux différents postes

Le directeur, Monsieur Bergeron, explique brièvement aux membres, les rôles et fonctions des différents postes et procède par la suite aux élections :

La présidence : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FANNY ZUNIGA de nommer MADAME CATHERINE GOSSSELIN comme présidente du conseil d'établissement. Madame Gosselin accepte et est élue au poste de présidente du conseil d'établissement.

La vice-présidence : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FANNY ZUNIGA de nommer MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE comme vice-présidente du conseil d'établissement. Madame Laplante accepte et est élue au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

La secrétaire : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FANNY ZUNIGA de nommer MADAME CHANTAL LABONTÉ comme secrétaire du conseil d'établissement. Madame Labonté accepte et est élue au poste de secrétaire du conseil d'établissement.

Le représentant de la communauté : Aucun représentant de la communauté n'a été nommé par les membres du conseil d'établissement.

Pour la suite de la rencontre, la présidente, Madame Catherine Gosselin, se chargera de l'animation.

6. Dénonciation d'intérêts

Des explications sont données concernant le formulaire de dénonciation de conflit(s) d'intérêts. La direction informe que le formulaire sera à remplir par les membres seulement si des circonstances le demandent.

7. Questions du public

Aucune question

8. Information de la direction

a) Règles de régie interne / Calendrier des rencontres / Budget CÉ

Monsieur Bergeron résume les différentes règles de régie interne. Proposition des dates auxquelles auront lieu les rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Il informe les membres que le budget du conseil d'établissement pour cette année est au montant de 583 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME EVELYNE ROCHELEAU

QUE le budget du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

b) Formation obligatoire – membres du conseil d'établissement

Le directeur informe les membres que depuis trois ans, la formation est obligatoire pour toutes les personnes siégeant sur le conseil d'établissement. Dans le fichier que vous retrouvez sur le Drive du conseil d'établissement, un document qui contient des liens vers les différentes capsules y est accessible.

c) Rapport annuel

Monsieur Bergeron présente le rapport annuel qui les informe des réalisations faites à l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CYNTHIA LAVERGNE

Que le rapport annuel soit adopté avec la modification de l'objectif 1 qui sera faite par MONSIEUR BERGERON.

CÉ-22-23/04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

d) Utilisation des locaux

Le directeur présente le document relatif aux diverses ententes concernant l'utilisation des locaux de l'école par la Ville de Trois-Rivières.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER

QUE les diverses ententes concernant l'utilisation des locaux soient approuvées telles que présentées.

CÉ-22-23/05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

e) Mise en œuvre des services complémentaires pour 22-23 (art. 88)

Monsieur Bergeron fait la présentation des services complémentaires et indique les fonctions de chacun. Il fait également un survol des mesures 22-23 qui s'ajoutent aux différents services offerts aux élèves.

Le directeur mentionne qu'il y a un bris de service en psychologie, car la personne est en congé de maternité. Son retour au travail est prévu en novembre.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PHILIPPE MILOT

QUE la mise en œuvre des services complémentaires 22-23 soit approuvée telle que présentée.

CÉ-22-23/06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

f) Dépôt des activités et sorties (art. 87)

Monsieur Bergeron présente la compilation des activités éducatives prévues qui se tiendront jusqu'au mois de décembre de l'année scolaire 2022-2023. Les autres activités seront présentées au prochain conseil d'établissement et seront à approuver.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME EVELYNE ROCHELEAU

QUE le conseil d'établissement approuve la tenue des activités planifiées jusqu'en décembre 2022.

CÉ-22-23/07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

g) Plan de lutte 22-23 pour contrer l'intimidation et la violence

Monsieur Bergeron cède la parole à madame Annie Gauthier, psychoéducatrice, en charge du dossier à l'école qui fait un résumé du plan de lutte de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Madame Gauthier qui fait beaucoup de prévention auprès des élèves dans chacune des classes explique ce qui se retrouve sur le document ainsi que les interventions et les actions qui sont posées lorsque des actes d'intimidation ou de violence sont posés.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE BERGERON

QUE le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence soit approuvé comme présenté.

CÉ-22-23/08

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

h) Projet SASEC – Paniers de Noël

Monsieur Bergeron avise que l'école poursuivra le projet des paniers de Noël de l'organisme COMSEP cette année et que la collecte se fera de façon collective. Il explique aux membres que l'école Saint-Pie-X a un indice de 8 sur le MSE (Milieu socio-économique). Cet indice se situe sur une échelle de 1 à 10 (10 étant un milieu plus défavorisé).

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE GAUTHIER

QUE le projet proposé soit approuvé tel que présenté.

CÉ-22-23/09

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Information du représentant au comité de parents

Madame Zuniga nous informe que lors de l'assemblée générale, le comité de parents a reçu 2 candidatures pour le comité EHDAA. Elle nous informe également que la rencontre du comité EHDAA se tiendra le 8 novembre.

Madame Gosselin nous informe que le district 2 est en élection pour le conseil d'administration. Le comité de révision a reçu 2 candidatures et un seul membre a été élu. Le comité EHDAA comptera 12 parents.

10. Information de la responsable du service de garde

Mme Lavergne nous informe que 314 élèves des écoles Marie-Leneuf et Saint-Pie-X fréquentent le service de garde, dont 188 élèves qui ont des besoins particuliers.

Mme Lavergne demande d'approuver une sortie qui permettra aux enfants fréquentant le service de garde de se rendre à « Le Quartier Général , espace Parkour » à Wickham près de Drummondville pour une activité qui coûtera 30 \$ avec les frais de garde.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER

QUE la sortie du service de garde du 11 novembre 2022 soit approuvée comme demandé.

CÉ-22-23/10

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Information de personnel et des parents

Mesdames Julie Bergeron et Evelyne Rocheleau nous énumèrent les activités qui ont été réalisées ou qui le seront prochainement :

- ✓ Rentrée scolaire normale réussie (sans masque);
- ✓ Thème annuel et les activités prévues en lien avec ce thème;
- ✓ Journée de la vérité et de la réconciliation (vidéo et gilet orange)
- ✓ Sortie au Centre de la Biodiversité pour les élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e année
- ✓ Participation au Cross-country (Dario a gagné la médaille de bronze)
- ➡ Fête d'Halloween (Récolte de bonbons dans les classes)
- ➡ Spectacle des marionnettes le 3 novembre
- ➡ Rencontres de parents pour le bulletin (10 et 11 novembre)
- ➡ Nouvelle cuisine dans la salle du personnel

Les parents mentionnent que les enfants parlent beaucoup (positivement) de M. Jean-François, notre nouvel enseignant en éducation physique.

12. Affaires nouvelles :

a) Partage d'une information

M. Bergeron nous informe que le Centre de services scolaire est en réflexion afin de déménager une classe TEACCH de l'école Saint-Pie-X vers l'école Curé-Chamberland afin de nous permettre d'accueillir des élèves de notre quartier. Nous aurons plus de détails vers les mois d'avril - mai.

13. Correspondance

Aucune

14. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 7 décembre 2022 à 19 h.

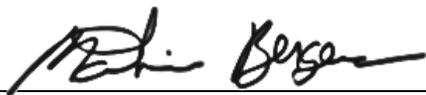
15. Levée de l'assemblée

À 20 h 50, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER

QUE l'assemblée soit levée.

CÉ-22-23/11

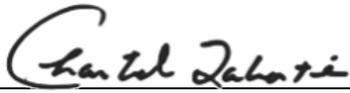
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Mathieu Bergeron, directeur



Catherine Gosselin, présidente



Chantal Labonté, secrétaire